

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 29 MAI 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 29 mai 2018 à 13 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence

Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Entente d'entraide automatique entre la Municipalité de Bury et l'agglomération de Cookshire-Eaton, autorisation de signature.**
- 5) **Nomination de monsieur Maxime Lamontagne-Cyr au poste de lieutenant, caserne de Cookshire.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-05-0705-A

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Entente d'entraide automatique entre la Municipalité de Bury et l'agglomération de Cookshire-Eaton, autorisation de signature.

Résolution 2018-05-0706-A

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Bury et la Ville de Cookshire-Eaton désirent conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide automatique pour la protection contre l'incendie et aux interventions d'urgence sur une partie du territoire de Newport et de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et les articles 569 et suivants du Code Municipal permettent aux deux municipalités de conclure une entente relative à ce plan;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter le contenu de l'entente d'entraide automatique entre la Municipalité de Bury et l'agglomération de Cookshire-Eaton pour la protection contre l'incendie sur une partie des territoires de Newport et de Cookshire-Eaton et d'autoriser la mairesse, Sylvie Lapointe, et le directeur général / secrétaire-trésorier, Martin Tremblay, à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Nomination de monsieur Maxime Lamontagne-Cyr au poste de lieutenant, caserne de Cookshire.

Résolution 2018-05-0707-A

CONSIDÉRANT qu'un poste de lieutenant est vacant à la caserne no 1, secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que le conseil désire combler le poste de lieutenant;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur de la Sécurité publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que monsieur Maxime Lamontagne-Cyr soit nommé au poste de lieutenant pour la caserne no 1, secteur Cookshire rétroactivement au 5 mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Période de questions.

Aucune.

7) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2018-05-0708-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 13h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier